



## AVIS DE CONVOCATION

Vous êtes convoqué à l'Assemblée générale annuelle 2020-2021 de l'Association générale des étudiants hors campus de l'UQTR, tenue le samedi 22 mai 2021 à **13 h 00**, par vidéoconférence.

L'Assemblée sera précédée du Colloque annuel 2020-2021 et du Gala reconnaissance.

### COLLOQUE ANNUEL (10H à 12H)

1. Mot de la présidence (10m)
2. Rapport d'activités 2020-2021 (1 h 30)
3. Présentation du cahier de charge 2021-2022 (20 m)

### GALA RECONNAISSANCE (12H à 13H)

1. Remise des bourses de reconnaissance
2. Motions de félicitations et hommages

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (13H à 15H30)

#### **1. Procédures d'assemblée (5 m)**

- 1.1. Constatation du quorum, présidence et secrétariat d'assemblée
- 1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

#### **2. Changements aux Status et règlements (30 m)**

##### 2.1. Affichage des cotisations sur la facture étudiante

Il est proposé que Le montant de la cotisation payé par les étudiants membres de l'AGEHC soit séparé selon les trois (3) catégories suivantes : Association générale Hors-campus ; AGEHC- Activités ; Association de Niveaux 2 (N2). Dès que possible et lorsque le dossier de rattachement des étudiants sera clos.

##### 2.2. Bourses d'implication pour les associations étudiantes hors campus

Il est proposé l'abrogation de l'article 3.5.1, Bourses d'implication générale pour les associations étudiantes de niveau II, du document Statuts et règlements généraux [Règlements I à IX] Révision 1.0 de l'AGEHC.

##### 2.3. Bourses d'implications des exécutants à l'AGEHC UQTR

Il est proposé la modification de l'article 3.5.2, AGEHC, du document Statuts et règlements généraux [Règlements I à IX] Révision 1.0 de l'AGEHC, ainsi :

- Que la rémunération soit annuelle, mais remise par des versements égaux mensuels.



- Que le montant de la bourse d'implication de la présidence soit de 7 000 \$.
- Que le montant de la bourse d'implication des postes de vice-présidence, trésorerie, et secrétariat soient de 4 500 \$.

Poste	Présidence	Secrétariat général	Vice-présidences
Allocation mensuelle	583,33 \$	375 \$	375 \$
<b>Total</b>	<b>7 000 \$</b>	<b>4 500 \$</b>	<b>4 500 \$</b>

### **3. Affaires financières (20 m)**

- 3.1. Adoption des états financiers
- 3.2. Adoption du budget prévisionnel

### **4. Adoption des orientations 2021-2022 (20 m)**

- 4.1. Dépôt du rapport d'activités 2020-2021
- 4.2. Adoption des plans d'action 2021-2022

### **5. Nomination et présentation au conseil d'administration 2021-2022 (20 m)**

### **6. Élections du conseil exécutif 2021-2022 (30 m)**

- 6.1. Vice-présidence affaires académiques
- 6.2. Vice-présidence finances et administration
- 6.3. Vice-présidence aux communications
- 6.4. Vice-présidence aux activités
- 6.5. Vice-présidence aux relations associatives et services
- 6.6. Secrétariat général
- 6.7. Présidence

### **7. Clôture de l'assemblée**

#### **Serment des exécutants :**

Moi, \_\_\_\_\_,

Je m'engage dans l'exercice de mes fonctions à agir avec intégrité, indépendance, loyauté et bonne foi au mieux des intérêts des membres de l'AGEHCUQTR, et avec soin, diligence et compétence, comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable. J'organiserai mes affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de mes fonctions ou à mes études. J'éviterai de confondre les biens des membres avec les miens, je respecterai les limites de la confidentialité de l'information, j'éviterai de me placer en situation de conflit d'intérêts et si j'évalue ne pas être en mesure de remplir une de mes fonctions, j'en ferai part, dès que possible, au conseil exécutif afin qu'une solution soit mise en place pour éviter les effets négatifs sur les membres ou l'association.

En foi de quoi, aujourd'hui, le 22 mai 2021, j'accepte les fonctions qui me sont confiées à titre de \_\_\_\_\_.